

Les mosquées de Ouagadougou (Burkina-Faso) : organisation et fonctionnement

Adama OUEDRAOGO*

Introduction

Si l'islam a été révélé à la Mecque, c'est bien à Médine (Al-madiinat[u] : la ville) que cette religion s'est organisée pour donner par la suite une entité politico-religieuse ou Etat islamique à l'instar des autres états comme Rome pour le christianisme et la Perse. C'est à Médine que la mosquée est née au VII^e siècle. La première mosquée fut la « *mosquée de qubaa`* » ; (*qubaa* : une banlieue de Médine), puis la mosquée du Prophète Mohammad (*masdjidu N-nabawiyyi*). Depuis, la reproduction de cette architecture religieuse s'est répandue au Proche-Orient, au Moyen Orient, en Occident et en Afrique. Cette expansion dans l'espace et dans le temps a contribué à enrichir la mosquée sur deux plans : architectural et organisationnel.

Au Burkina, l'islam s'est propagé, grâce, entre autres, aux commerçants islamisés itinérants, à la sédentarisation de certains d'entre eux, ainsi qu'à la dispersion des maîtres coraniques et de leurs descendants. Ils ont érigé des mosquées partout où ils se sont installés.

Au Moogo, les mosquées sont apparues d'abord dans les villages où habitaient les Yarse, les Marânse et les Peuls, c'est-à-dire chez les premiers musulmans comme à Sarana, dans la commune rurale de Peala, Sagabtenga dans la commune rurale de Sissili. Ensuite, les Moose islamisés ont construit, à leur tour, des mosquées comme à Nam Yimi dans la commune rurale de Kombissiri, à Ouagadougou dans les quartiers Moeembê et Zogona. La mosquée de ce quartier aurait été

* Attaché de recherche, INSS/CNRST, Ouagadougou.

érigée par le Moog naaba Dulugu¹ (1783-1802), considéré comme premier Moogo Naaba musulman. Une autre version dit que, ce sont les Yarse qui ont bâti la mosquée, pendant le règne de ce Naaba. Cette mosquée se trouve dans la gare du chemin de fer de Ouagadougou. Partout au Moogo, les mosquées se sont développées quantitativement et qualitativement. Ouagadougou semble être la ville qui a le plus de mosquées de divers styles que les autres localités du Moogo voire du Burkina Faso à cause de la présence de différentes tendances islamiques. C'est pour cette raison que nous l'avons choisie pour réaliser la présente étude.

Notre étude cherche à connaître l'organisation et le fonctionnement des mosquées à Ouagadougou. Cette problématique nous a amené à visiter des mosquées et à nous entretenir avec les personnes suivantes : des fondateurs de mosquées, des imams, des muezzins, des responsables d'associations, des gardiens et des hommes d'entretien, etc. En ce qui concerne le traitement des données, nous avons divisé le travail en quatre parties : les caractéristiques générales des mosquées à Ouagadougou, typologie et fondateurs des mosquées, organisations et activités dans les mosquées, les acteurs et les gestionnaires des mosquées.

I. Les caractéristiques générales des mosquées à Ouagadougou

Nous traiterons dans cette partie des dénominations des mosquées, des conditions requises au Burkina Faso pour la construction d'une mosquée et des composantes d'une mosquée.

1.1. Les dénominations des mosquées

Le terme « mosquée » vient du mot arabe « masjid » du verbe « *sadjada* » de la racine /s/dj/d². Il signifie littéralement « lieu où on se prosterne ». Le mot « *musallaa* » de la racine /s/l/l/, qui signifie « l'endroit de l'accomplissement de la prière » est aussi employé pour désigner le lieu du culte islamique. Toutefois, la première appellation est plus usitée que la seconde dans les livres arabes et religieux. Cette préférence d'emploi peut venir du fait que la prosternation « *sudjuud* » est un des

¹ Moog naaba Dulugu est une phrase de la langue Moore ; une des langues nationales du Burkina-Faso. La phrase est composée de: Moog(o) qui signifie le monde ou l'espace où sont les Moose (les locuteurs du Moore). Naaba signifie chef, l'équivalent de malik en arabe. Dulugu est le nom du chef comme Fayçal. Les trois mots veulent dire "le chef (roi) des moose (qui s'appelle) Dulugu" le chef (roi) des moose Dulugu.

² La racine /s/ dj/ d/ peut avoir plusieurs dérivations : *sudjud* (prosternation), *sudjdjaadat(u)* (un tapis pour la prière)

actes importants de la prière (*salaat*)³ car il traduit la soumission totale à Dieu. Les trois langues nationales burkinabé (*Dioula, Fulfulde, Moore*)⁴ l'utilisent aussi. En langue moore, la mosquée est désignée par « *misri* », qui vient lui aussi de l'arabe « *masdjid* ».

Telles sont les différentes appellations de la mosquée. Mais, quel lieu peut-on appeler mosquée ? Selon les textes religieux (le Coran et les Hadiths), la terre étant de nature propre ainsi tout endroit peut être une mosquée sauf les endroits interdits ou considérés comme insalubres tels: croisement des routes, bercail des animaux etc. Dans le règlement intérieur des mosquées du Mouvement Sunnite, il est dit, qu'elles « *peuvent être construites, en hangar ou tout simplement délimitées par des pierres ou autres matériaux* ». Ainsi dit, la construction d'un bâtiment, n'est pas une condition pour qu'un lieu ou un endroit soit considéré comme une mosquée. Un lieu le devient quand un certain nombre de musulmans l'acquièrent pour en faire un lieu de prière.

S'il y a plusieurs mosquées dans un lieu, en Moore, ont fait recours à des noms ou à des qualificatifs pour les désigner: *Arzuma*, (vendredi) *zaalle*, (simple) *bila* (petit), *bedre* (grand) ou *kasanga* (grand ou aîné), on peut utiliser aussi les noms des fondateurs ou les noms des confréries ou ethnies comme *Tidjaniya* et *Haoussa*. La composition de ces déterminants avec *misri*, donne: *Arzum misri*, (mosquée de vendredi), pour la différencier de « *mis zaalle* » (mosquée simple) c'est-à-dire celle qui n'abrite que la prière quotidienne. *Mis bila* (petite mosquée) pour celle qui est réduite ou n'abrite que les prières journalières ou est chronologiquement, plus récente par rapport à une autre mosquée voisine. *Mis bedre* (grande mosquée) ou *mis kasanga* (grande ou première) désignent la grande mosquée ou la première mosquée d'une localité ou celle qui abrite la prière du vendredi. *Alhadji Musa Mang misri* c'est-à-dire mosquée bâtie par d'Elhadj Moussa, ressortissant de la Commune rurale de Manga, « *Sunna ramb misri* », la mosquée des sunnites, « *Tidjaani ramba misri* » la mosquée des Tidjanyas, « *Yorob ramba misri* » la mosquée de l'ethnie Yorouba (ressortissants du Nigeria). *Mis kasanga* (Grande mosquée) s'applique à la mosquée de la Communauté Musulmane parce qu'elle était, dans les années 1960-1970, à la fois la plus grande mosquée de la ville et le seul lieu où la prière du vendredi était célébrée. La construction d'une mosquée au Burkina Faso, est soumise à plusieurs conditions.

³ La racine /s/l/ elle est utilisée pour désigner à la fois la prière elle-même et le lieu de son accomplissement.

⁴ Le dioula est parlé par les Dioula, le fulfulde par les Peul et le Moore par les Moose.

1.2. Les conditions de construction d'une mosquée au Burkina Faso.

Ce sont : l'existence des musulmans de même obédience, l'obtention d'une autorisation des propriétaires terriens, et celle des chefs traditionnels et de l'administration coloniale et nationale après l'indépendance.

Une des premières conditions pour construire une mosquée est l'existence d'un nombre suffisant de musulmans ayant la même interprétation de certains pratiques religieuses. Il est difficile en effet que des musulmans appartenant à des confréries distinctes ou ayant des interprétations différentes de certains textes ou pratiques accomplissent la prière ensemble dans une seule mosquée. A titre d'exemple, les Tidjanyas font le « *tahliil* », c'est-à-dire, ils récitent « *laa ilaaha illa L-laahu* »⁵ avant toute prière alors que les autres : Quadrya⁶ et Sunnite⁷ n'en font pas. Ces derniers considèrent cette pratique « *bid'at(u)* » c'est-à-dire, une pratique nouvelle et non religieuse. C'est à cause de ce genre de divergence que les sunnites ont refusé de prier à la Grande Mosquée de Ouagadougou, parce qu'ils considéraient ceux-ci comme de gens de « *bid'at(u)* » parce qu'ils fêtent le Mouloud (*mawlid* l'anniversaire de la naissance du Prophète), la nuit de destin (*Laylatu l-qadr*). Ce refus a occasionné une scission entre les musulmans et la création d'une association sunnite nommée « Mouvement Sunnite de Burkina Faso » en 1973. Ensuite, la construction d'une mosquée des sunnites dans le quartier Zangouettin au secteur 05.

Les musulmans des zones non loties ou des villages rattachés⁸ qui veulent édifier une mosquée demandent tout d'abord l'accord des chefs traditionnels et des propriétaires terriens avant toute démarche administrative. Dans les zones loties, cette condition est de moins en moins respectée. Les musulmans envoient directement leurs demandes aux autorités administratives. Toutefois, les chefs des villages et

⁵ Nulle divinité autre qu'Allah.

⁶ La qadriya est une confrérie soufiste fondée par Abdoul Qâdir al-Djilânî au XII^e s. en Iraq.

⁷ Les quatre écoles juridiques : malikite, hanbalite, hanafite et chafite sont sunnites. Au Burkina Faso, depuis 1973 un groupe de musulmans venu de l'Arabie Saoudite s'appelle sunnite à la place de « Wahhabiya » que la population leur avait attribué.

⁸ Les villages rattachés à Ouagadougou sont : *Balkuy* et *Yamtenga* dans l'arrondissement de Bogodogo. Saondogo, Zongo, Zagtouli et Boassa dans l'arrondissement de Boulmiougou. Sakoula, Polesgo, Rouùtena, Nioko I et Sondi dans l'arrondissement de Nongremassoum. Silmiougou, Bassinko, Bissighin, Yagma, Dar Salami et Kamboinsin dans l'arrondissement de Sig-Noghin.

propriétaires terriens sont informés par courtoisie, leur accord est même sollicité car le mécontentement de la population peut retarder l'obtention d'un terrain ou d'une autorisation de construire. En 1973, les sunnites étaient reconnues par les autorités comme une association religieuse, et ayant le même droit que la Communauté Musulmane, mais l'opposition de celle-ci et celle des habitants du quartier Zangouettin ont fait qu'ils (les sunnites) ont passé plusieurs années à la recherche d'une autorisation de construire. La condition de l'autorisation de construire existait depuis la période coloniale. Quand les musulmans de la colonie de la Haute Volta⁹ voulaient bâtir leur mosquée de Ouagadougou ils ont adressé deux demandes aux autorités coloniales sous couvert du Moog Naaba Saaga. La première, datée du 15 septembre 1950, demandait l'attribution d'un terrain (celle-ci était aussi une demande d'autorisation de construire), et la seconde faite le 22 décembre 1951, demandait une aide à construire. Ces doléances ont été acceptées. Un terrain de 5.000 m² et une somme d'un million de francs CFA leur ont été accordés¹⁰. Depuis, la création de la Communauté Musulmane en 1962¹¹ qui regroupait tous les musulmans de toutes tendances, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité prenait l'avis de cette structure avant de délivrer une autorisation de construction d'une mosquée. Ainsi, il était difficile, voire impossible de bâtir une mosquée sans son avis parce qu'elle était considérée comme une organisation nationale et symbole de cohésion entre les musulmans. Cette disposition avait pour raison d'être, la sauvegarde de cette unité et de la paix dans le pays et au sein des musulmans en particulier. L'intention est bonne, mais elle est contraire à la loi qui donne à tout citoyen la liberté d'exercer sa religion quand et où il veut, si cela ne provoque pas des troubles. C'est pour cela que les sunnites, après l'obtention de leur reconnaissance auprès du gouvernement en tant qu'association islamique, construisirent leur mosquée malgré l'opposition de la Communauté Musulmane. Si les mosquées sont bâties par différentes personnes morales et physiques, les éléments architecturaux qui les composent se ressemblent.

⁹ Devenu Burkina Faso depuis 1984.

¹⁰ Van Duc, Juliette, *Un exemple d'architecture vernaculaire*, Dans « Burkina Faso cent ans d'histoire 1895-1995 » p. 2070, T.2.

¹¹ Ouedraogo, Adama, *L'Enseignement de l'arabe et de l'islam en pays mossi (Haute Volta) / Burkina Faso*, Thèse unique, Université Paris X Nanterre, 1996, 92 p.

1.3. Les composantes d'une mosquée

En général, les mosquées se caractérisent par une cour, une salle(s) de prière, des toilettes et des salles de cours. D'autres n'ont que la salle de prière et les toilettes.

La cour de la mosquée occupe souvent une superficie assez grande. La plupart d'entre elles sont clôturées. D'autres ne le sont pas pour des raisons financières. En leur sein, sont logées la salle de prière, les toilettes (latrines) et les salles de cours. Le vendredi et pendant la chaleur, certaines personnes accomplissent leur prière dans la cour parce que la salle de prière est exiguë et la température trop élevée¹². Elle loge les sièges des associations, les fondations islamiques et leurs commissions spécialisées. La Grande Mosquée de Ouagadougou, par exemple abrite la Fondation Islamique pour la Protection de la Nature, la commission de l'éducation etc. Elles sont comme des centres de rencontre de toutes les composantes de la communauté musulmane.

Le lieu de la prière, est l'endroit principal et le plus important des composantes de la mosquée. Il peut être un *tracé au sol* entouré de pierres ou de briques. Il peut être aussi une *salle* construite avec de l'argile ou du ciment. Il est plus ou moins grand selon la superficie de la cour et les moyens dont disposent les musulmans qui y font leur prière. Le *lieu de la prière* a toujours un « *mihraab* » une niche ouverte à l'est, à la limite du *lieu de la prière*, orientée vers la Mecque (*al-Qiblat[u]*), dans laquelle se poste l'Imam pour diriger la prière. Le *mihraab* est équipé de nattes, de peaux tannées ou de tapis superposés afin de permettre à l'Imam de diriger la prière dans les meilleures conditions. Dans les lieux de prière construits, le *mihraab* est parfois en forme d'arcade ou droite, soutenu par deux poteaux. Dans les grandes mosquées qui possèdent plusieurs poteaux, le *mihraab* fait face à une nef. Dans certaines mosquées de vendredi, il est limité par des garde-fous afin d'empêcher la foule d'y pénétrer. Une deuxième composante de la salle de prière est le « *Minbar* », l'endroit où l'Imam se tient pour prononcer le serment de la prière du vendredi (*Al-khutbat(u)*). Il est situé à droite du *mihraab*. Elevé par une petite construction en ciment ou en bois, à la hauteur de deux à trois marches d'escalier. Il peut être aussi entouré par des garde-fous. Un autre élément de la salle de prière est le « *minaret* » (*manaarat(u)* en arabe), c'est-à-dire là où on projette la lumière. Ce nom est moins

¹² Dans la plupart des grandes mosquées comme celles de la Communauté Musulmane, du Mouvement Sunnite et de la Tidjaniya, les fidèles débordent la cour de la mosquée jusqu'aux alentours. Pour éviter les accidents les responsables des mosquées placent des gens et des barrières afin d'empêcher les passants de traverser les voies pendant la prière.

employé dans les livres écrits en arabe par rapport à son équivalent *mi'danat(u)*, de la racine / ' / d / n / qui veut dire là où le muezzin (*mu'addin*) appelle à la prière. Cette préférence peut venir du fait que, « *addin* » (appel), est de la même racine que *mi'danat(u)*, employé par le Coran, pour dire au Prophète Mohammad d'appeler les gens au pèlerinage à la Mecque. En Moore, c'est le mot « *Al-Kaaba* » qui est employé, qui peut être un emprunt du mot « *Al-ka'bat(u)* » c'est-à-dire la *Kaaba* de la Mecque ou du « *Al-qubbat(u)* » c'est-à-dire le dôme. Le minaret est l'élément de la mosquée le plus élevé. Il a plusieurs formes selon le choix des bâtisseurs et la culture architecturale des constructeurs. Au Moogo, les premiers minarets sont rectangulaires avec des bois saillants hors des parois de l'édifice. Ces bois saillants sont utilisés comme échafaudage pour les réparations, tout en ayant un effet décoratif. A Ouagadougou, les minarets ont des formes triangulaire, rectangles, carrés, octogonales ou cylindriques. Ces minarets peuvent être petits ou massifs. Les minarets des mosquées réalisés par l'Agence des Musulmans d'Afrique (A.M.A.) sont minces par rapport aux anciens. Dans tous les cas, la dimension du minaret se rétrécit de bas en haut. Ils étaient utilisés par les muezzins pour appeler à la prière mais avec l'arrivée des haut-parleurs, les muezzins prononcent l'appel à la prière à l'intérieur de la salle de prière. Le *minaret* devient plus un élément décoratif qu'un moyen d'appel. Une salle de prière a, au minimum, un minaret, qui se place en général au-dessus du *mihraab*, sur le toit de la mosquée, ou à l'angle droit à l'est. Les minarets se présentent comme suit :

- un seul minaret ;
- deux minarets à l'est ; au niveau de la qibla, et un dôme au milieu ;
- trois minarets, un à l'avant (à l'est) et deux à l'arrière (à l'ouest) ;
- quatre minarets, deux devant et deux à l'arrière et un dôme entre les deux de l'est.

La plupart des anciennes mosquées au Moogo et celles que l'Agence Musulmane d'Afrique a construites ont un seul minaret. La limitation du nombre de minarets est peut être dû au manque de moyens et l'influence de l'architecture de la mosquée soudanaise telle la mosquée de Djenné. Au Moogo, les minarets sont souvent en nombre impair. S'il y a un nombre pair, un dôme s'ajoute pour que ça soit impair. Enfin, la quatrième composante de la salle de prière est le « *dôme* », *Al-Qubbat(u)* en arabe, qui se trouve toujours au-dessus du *mihraab* sur le toit du bâtiment. Cet élément est apparu très tardivement dans l'architecture de la mosquée au Moogo, alors qu'il existait dans la plupart des grandes mosquées dans le monde : la mosquée de Médine, en Arabie Saoudite, la mosquée *al-'aqṣaa* de Jerusalem, en Israël, la mosquée bleue, en Turquie,

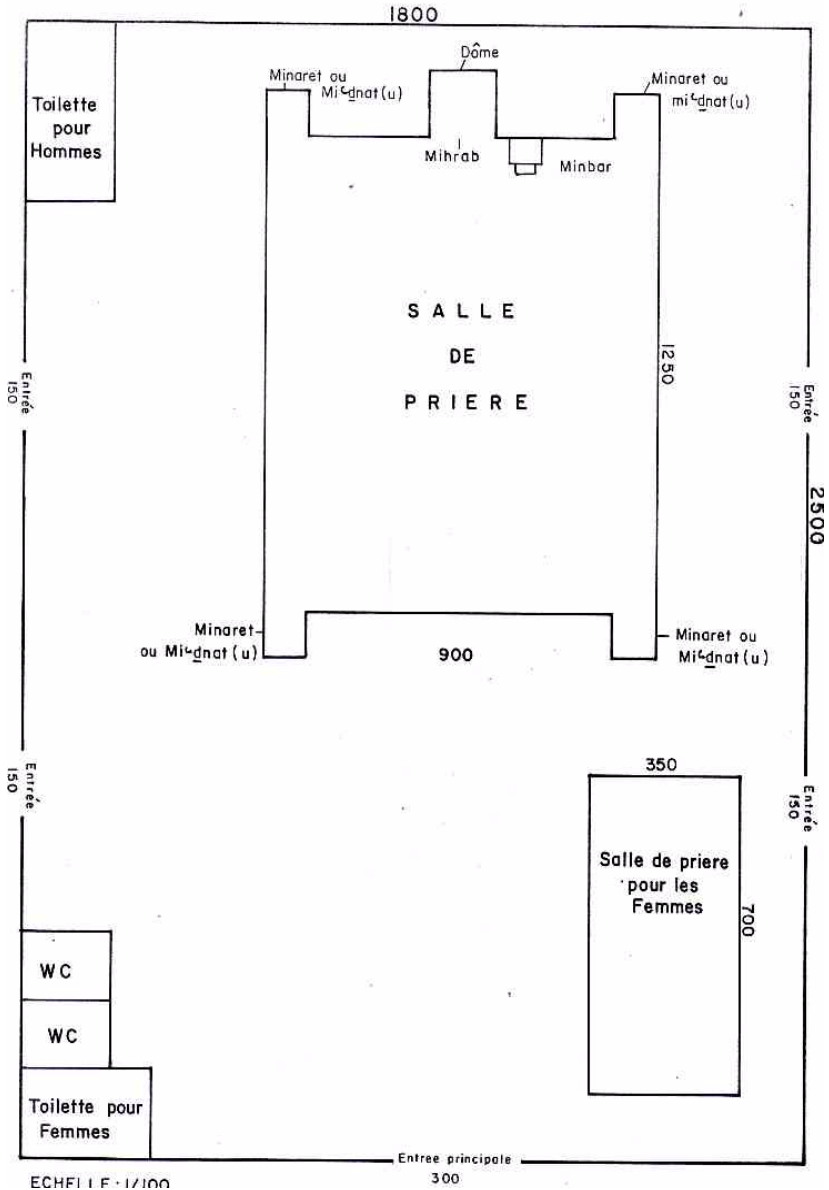
etc. Le dôme semble être pris en compte d'abord au Moogo, dans la reconstruction de la Grande Mosquée de Ouagadougou en 1979. Actuellement, il en existe dans certaines mosquées comme celle de Maala Kano Nouhou, (un ressortissant nigérian) dans le quartier Zangouettin secteur 05 et de Koanda au quartier Zogona. Le dôme de Maala Kano et du secteur 07 sont peints en or comme celle de la mosquée *al-'aqṣaa* en Palestine, celui de Kouanda en vert comme la mosquée de Médine (Arabie Saoudite). Celui de la Grande Mosquée de Ouagadougou n'est pas peint. Le *dôme* semble jouer un rôle plutôt esthétique que religieux car il n'est usité pour aucun usage religieux au Moogo. Le nombre impair des minarets et du dôme semble tirer son sens du texte religieux qui dit que Dieu est unique, sans pair. Dans les cérémonies religieuses, ceux qui récitent les *du`a* (les bénédictions) sont toujours en nombre impair.



Dans certaines cours de mosquée, il y a un lieu de prière pour les femmes (*pagb misri* en langue moore). Cette annexe est dépourvue de « *mihraab* » de « *minaret* » de *minbar*, parce qu'elle est considérée d'une part, comme une composante de la salle de prière des hommes et d'autre part, les femmes ne pouvant pas diriger la prière selon l'islam elles n'ont donc pas besoin de *mihraab* ni de *minaret*. Elle est moins vaste que celle des hommes. Par contre, elle est équipée de nattes ou de tapis comme celle des hommes, parfois davantage. Elle est souvent plus propre que celle des hommes.

Une autre infrastructure de la mosquée ce sont les toilettes et les latrines. Dans toutes les mosquées, toilettes et latrines existent pour les femmes ainsi que pour les hommes afin de permettre à ceux qui viennent pour prier de faire leurs besoins et leurs ablutions. Des passants ou les commerçants des environs peuvent également les utiliser.

EXEMPLE D'UNE MOSQUEE A 4 MINARETS ET UNE DÔME



II. Typologies et fondateurs des mosquées

Selon la culture architecturale des peuples et le développement de l'islam, les mosquées sont édifiées différemment. Au Burkina Faso, il y'a des mosquées de type : 1- vague tracé au sol, 2- mosquée construite en murette. 3- mosquée en hangar. 4- mosquée construite (sans niveau). 5- mosquée construite en étage. Cette typologie est déterminée par les moyens dont disposent les fondateurs.

II.1. Les différents types de mosquée

Le premier type est un tracé au sol à différentes figures : rectangulaire, carré ou rond, entouré de pierres ou de briques. Il a une niche à l'est qui indique la *qibla*, (la direction de la Mecque) et une entrée à l'ouest (voir image I). Ce type de mosquée se trouve souvent devant les concessions, là où les musulmans sont de passage comme les marchés, les gares routières, ou dans des localités où les musulmans sont réduits à quelques personnes ou familles, ou s'ils sont nombreux mais n'ont pas de moyens pour bâtir une mosquée. L'incendie du Grand Marché de Ouagadougou en 2003 a augmenté le nombre de ces types de mosquée à Ouagadougou. Après ce drame, les commerçants se sont dispersés dans la ville. Et dans chaque nouvel emplacement, les commerçants musulmans réservent toujours une place pour la prière. Cette simplicité a fait que ce type de mosquée est répandu à Ouagadougou. Dans les villages rattachés administrativement à Ouagadougou, ces types de mosquée se trouvent devant la plupart des concessions des musulmans, car une autorisation n'est pas exigée pour cela elle n'est pas chère à réaliser, et ce d'autant plus, que la mosquée est destinée à la famille. Son emplacement devant les foyers signifie la présence d'un musulman dans la cour. Elle permet à tout musulman, de passage, de s'arrêter et de faire sa prière. Nous considérons, à partir de ces données, que ces mosquées sont des lieux de culte de circonstance et temporaires (voir image I).



Le deuxième type de mosquée est celle construite en murette d'une hauteur d'un mètre environ. Ce genre de mosquée se trouve dans les mêmes lieux que le premier type. On les trouve aussi dans les zones non loties ou nouvellement loties comme dans certaines parties des secteurs 17 et 30 de Ouagadougou, du fait que les résidents de ces localités y logent provisoirement en attente d'un lotissement et d'une attribution de parcelles de résidence et de culte (voir image II)



Ces mosquées peuvent être couvertes avec un toit en pailles ou en tôle comme un hangar (*zande* en moore). Ce groupe de *mosquée en hangar* est le **troisième type** (voir image III)



Le quatrième type de mosquée est celle qui est *formée d'un bâtiment*, soit en banco ou en parpaing. Les mosquées en banco sont les premiers édifices islamiques construits au *Moogo*, car le banco est la première matière utilisée dans l'architecture *moaaga*; comme on le constate dans les édifications des cases. Les premières mosquées en banco n'étaient pas vastes parce que les musulmans étaient très peu nombreux et en plus, construire un grand édifice n'était pas dans la culture architecturale au Moogo. La première mosquée de Ouagadougou construite pendant le règne de Naaba Dulgu, avait « environ 52m² et une cour d'environ 144m². La largeur des murs est comprise entre 50 et 70 cm »¹³. Ils ont souvent un seul *minaret* et trois portes : deux aux côtés nord et sud et un à l'ouest. Certaines ont une quatrième porte à l'est où l'Imam passe pour aller au *mihraab* ou au *minbar* pour prier ou pour lire le serment de la prière de vendredi, et éviter de traverser la foule. Le nombre de ses poteaux intérieurs, est compris entre un et trois, d'autres n'en possèdent même pas. Pour la construction en banco plusieurs procédés sont possibles. Un des procédés est de mouiller le banco amalgamé de paille ou de bouse des vaches, façonné en longs boudins ou en boules et posés les unes sur les autres. Cette technique semble être le plus ancien procédé utilisé par les Moose dans leur construction. Sur cette manière de bâtir, Zongo Minata, âgée de 70 ans, dit « quand j'étais petite, nos parents façonnaient le banco en boule pour construire, ils n'utilisaient pas les briques »¹⁴. Le deuxième procédé est l'utilisation des briques fabriquées avec le banco (*tan koema* ou *kardo* en moore)¹⁵. Le troisième procédé est de doubler les briques en sorte que les murs aient une épaisseur de 40cm environ en largeur comme un mur doublé. Quant aux mosquées construites en ciment, la plupart sont faites à partir d'un plan architectural qui exige l'observation d'un certain nombre de critères techniques. Par ailleurs la réalisation de ces mosquées demande une mobilisation de fonds importante pour l'acquisition des matériaux nécessaires à sa réalisation: sable, gravillon, ciment, fer, etc. Elles sont souvent plus vastes que celles faites en banco et leurs structures sont composées de nombreux poteaux et de poutres en béton, ce qui les rend plus solides. Les nouvelles mosquées de Ouagadougou, et dans les villages rattachés à Ouagadougou, particulièrement celles appartenant ou affiliées aux

¹³ Hien, Pierre Claveir et Compaore, Maxime, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, I. N. S. S. C. N. R. S. T, Edition DIST (CNRST), 2006, p.327.

¹⁴ Une ressortissante de Yaku Yiri (à 5km environ de Koudougou), résidente à Ouagadougou.

¹⁵ Ceux de Ouagadougou appellent les briques « *tan koema* » et ceux du Yatenga, au nord bu Burkina Faso « *Kardo* ».

grandes associations islamiques : (Communauté Musulmane, Mouvement Sunnite, Tidjanyas) sont construites en dur. La Grande Mosquée de Ouagadougou semble être la première mosquée construite en dur à Ouagadougou. Elle a été d'abord construite en 1952 ensuite entre 1973 et 1979 sur une superficie de 7000m² pour la cour et 1925m² pour la salle de prière. Elle en est, depuis 2005 à sa troisième rénovation. La salle de prière aura 3400 m² de superficie et 114 poteaux, 4 *minarets* et un seul *dôme* à la fin des travaux. Ces agrandissements répétés sont la conséquence de l'augmentation du nombre des musulmans à Ouagadougou, d'une part, et la fermeture de la mosquée des sunnites au secteur 5 quartiers Zangouettin, suite à un conflit entre les membres du mouvement, le déguerpissement des quartiers Tiedpalogo secteur 1, Koulouba, Peuloghin et Zangouettin au secteur 5, pour le projet de la « Zone d'Activités Commerciales et Administratives » (ZACA) d'autre part. Parmi les mosquées construites, il y'a celle des sunnites : bâtie à deux niveaux, elle se distingue des autres mosquées car elle est la seule mosquée en étage à Ouagadougou. Elle est érigée sur quatre parcelles loties jumelées d'une superficie d'environ 2792 m² environ¹⁶. Ses minarets sont au nombre de cinq : trois devant et deux derrière. Le niveau inférieur a 9 Portes : deux devant (est), deux derrière (ouest) et deux à droite (sud) et à gauche (nord). Cette innovation était nécessaire parce qu'il n'y avait pas, au début de leur construction vers 1984 un terrain non occupé au centre ville pour réaliser une grande mosquée. Malgré sa grandeur, pendant la prière du vendredi, beaucoup des gens prient au dehors sur la voie publique à cause du manque de place à l'intérieur des salles de prière (voir les images suivantes).

¹⁶ Dipama, Issaka, *Secrétaire Général du Mouvement Sunnite*, Ouagadougou le 01/09/2005.



Une Mosquée du quartier Cissin, située au secteur de Ouagadougou



La Grande Mosquée de Ouagadougou



La Mosquée de Mouvement
sunnite à Ouagadougou

La plupart des mosquées sont, soit rectangulaires soit carrées ou rondes. La première forme est la plus répandue. La deuxième forme est observée dans les petites mosquées, se trouvant dans les zones non loties et dans les foyers familiaux. Quant à la ronde, elle est constatée uniquement dans les mosquées tracées au sol c'est-à-dire le type I.

Concernant *la couleur extérieure* des mosquées, elle est unique, en général blanche. Celles qui sont réalisées par l'A. M. A. sont toutes de couleur ocre. La mosquée de secteur 7 réalisée par un libanais se distingue par sa couleur verte. Celle des Ahmadyas est de couleur bleue et blanche. D'autres mosquées ne sont pas peintes parce que la construction n'est pas achevée ou alors les moyens font défaut. Les portes et fenêtres sont aussi d'une couleur unique mais différente de celle de la salle de prière. La peinture intérieure des mosquées est unique aussi mais avec une bande de peinture bleue, noire, verte ou autre ne laissant pas apparaître la saleté des traces de mains ou de la poussière. Cette bande est appliquée sur la partie basse du mur de la salle jusqu'à 30 cm environ. Une autre bande au chaînage sur laquelle on peut lire dans la plupart des mosquées des noms sacrés et des versets coraniques tels : *Mohammad, Al-laahu*, les attributs de Dieu, *laa hawla wa laa quwwata illaa billaahi* et le verset du trône (*'aayatu l-kursiyi*). L'écriture est en caractère coufique, qui n'est plus généralement comprise ou cursive d'usage courant comme la *naskhi*. L'emploi de ces expressions et versets matérialise la foi islamique d'une

part, et orne l'édifice comme les dessins floraux qui se trouvent dans certaines édifices et mosquées d'autre part.

La typologie des mosquées retrace à la fois l'évolution de l'islam et celle des mosquées et traduit les influences sur l'art architectural des sociétés concernées.

II.2. Les fondateurs des mosquées

Les mosquées de Ouagadougou sont bâties soit par des individus ou par la population, soit par les associations islamiques ou par les Organisations Non Gouvernementales Islamiques (O. N.G. I.).

II.2.1. Les mosquées bâties par des individus

Les personnes qui ont construit des mosquées sont souvent les premiers musulmans dans un lieu. D'abord, ils font un vague tracé au sol entouré par des cailloux ou briques, pour y prier ; ensuite ils le construisent au moment opportun. Parmi ce groupe on peut citer les maîtres d'écoles coraniques et medersas. Ils le font à cause de leurs familles, de leurs élèves et pour la communauté. Les mosquées des premiers musulmans se trouvent habituellement devant leurs concessions et celles des seconds dans leurs écoles. Il y a également, les chefs Moose (les *nanambse*) islamisés. A Ouagadougou, il semblerait que le premier lieu de culte islamique construit est la mosquée de Naaba Dulgu (1783-1802)¹⁷. D'autres chefs utilisent leurs influences pour obtenir des subventions auprès des O.N.G. islamiques pour construire des mosquées dans leurs villages ou dans leurs secteurs. Les riches font également partie des bâtisseurs des mosquées. A Ouagadougou plusieurs personnes aisées en ont édifié. A titre d'exemple, nous pouvons citer : Elhadji Kanazoe Oumarou, Elhadji Congo Hamado, le regretté Elhadi Moussa Roger. Le premier, est un entrepreneur de bâtiment. En 1973, il était le 4^{ème} vice-président de la Communauté Musulmane. En 2004 il a été président de la même structure et en 2006 président de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina Faso. Il a construit plus de 150 mosquées, parmi lesquelles, la nouvelle mosquée du quartier Moeembè, La mosquée de Kamboinsè. Le deuxième personnage de ce groupe, est Elhadi Congo Hamado, vendeur de pièces détachées des véhicules d'occasion à Ouagadougou. Il bâtit plusieurs mosquées dans différents endroits: l'hôpital Yalgado Kaaba Ouedraogo, la gare routière de Ouagadougou, dans le quartier de la Patte d'oie, la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou. Quant au regretté Elhadji Moussa Roger,

¹⁷ Une autre version dit que la mosquée à été construite par les Yarsre pendant le règne de Dulgu.

commerçant, propriétaire de l'usine de fabrication de cube « Maggie » pour la sauce, il a réalisé plus de dix (10) mosquées à Ouagadougou. Les mosquées bâties par les individus sont soit dans leurs cours soit dans des lieux publics. Celles qui sont dans les foyers portent habituellement les noms ou prénoms de leurs bâtisseurs mais si elles se trouvent dans un lieu public, elles peuvent ne pas être désignées par les noms ou prénoms de leurs bâtisseurs. Toutefois, l'organisation et le fonctionnement internes des mosquées suivent leurs directives, surtout, s'ils continuent à entretenir la mosquée et à prendre en charge financièrement l'imam.

II.2.2. Les mosquées construites par la population

Quand les musulmans deviennent nombreux dans un lieu et possèdent des moyens, ils s'organisent afin de se doter d'une mosquée. Cette organisation peut avoir un caractère associatif reconnu par les autorités ou non. La réalisation des premières mosquées à Ouagadougou est le fruit de ce genre d'organisations. Dans les villages, c'est la population qui constitue la main d'œuvre. C'est elle qui amène de la terre et fabrique les briques. Les femmes et les enfants apportent de l'eau, pour servir à la construction et à la boisson des travailleurs. La réalisation d'un grand nombre de mosquées à Ouagadougou est le fruit des efforts des musulmans. Grâce aux cotisations de des derniers, la Grande Mosquée de Ouagadougou a vu le jour. Les Sunnites et les Tidjanya ont employé le même procédé pour bâtir leurs mosquées. C'est pour cela, que la construction d'une mosquée en dur peu prendre plusieurs années parce que le coût est élevé et les cotisations ne sont pas régulières et consistantes. Cette lenteur a fait croire qu'une mosquée ne doit pas être achevée dans la même année, sans interruption. Il y a aussi les associations, créées par les musulmans qui construisent des mosquées.

II.2.3. Les mosquées érigées par les associations islamiques

Il y a les associations islamiques nationales qui interviennent dans les constructions des mosquées grâce aux aides dont elles bénéficient des pays arabes et de certaines organisations non gouvernementales (O.N.G.) de ces pays. Il s'agit entre autres, de l'association *Al-ittihad* (l'union en arabe) dirigée par le Docteur Doukoure Aboubakar¹⁸, et de La fondation *Ibn Mas`ûd* fondée par Kanazoe Youssouf¹⁹.

¹⁸ Il est le fils du Cheikh Doukoure Abdoulaye. Il est spécialiste de droit islamique de l'Université Islamique de Médine

¹⁹ Fils de Kanazoe Aboubakar : l'un des fondateurs du mouvement sunnite à Ouagadougou. Kanazoe Youssouf est né en République du Soudan où il a fait ses études

II.2.4. Les mosquées édifiées par les organisations non gouvernementales islamiques.

Les organisations non gouvernementales islamiques qui œuvrent dans le domaine socio-économique et religieux sont l'Agence Musulmane d'Afrique (A.M.A.) et l'Association Mondiale de l'Appel Islamique (A.M.A.I.). La première est une organisation Koweïtienne qui est au Burkina Faso depuis les années soixante dix. Depuis son arrivée, elle a réalisé plus de 100 forages de puits et construit 10 écoles. En ce qui concerne les mosquées, elle en a bâti une cinquantaine au Burkina Faso. La deuxième O.N.G. est une organisation humanitaire libyenne, elle est au Burkina depuis 1997. De 1997 à 2006, elle a pris en charge 420 enseignants des medersas franco-arabes. Elle a également construit 3 écoles. Les mosquées construites par les associations et les O.N.G. étrangères sont gérées et organisées par les populations bénéficiaires.

III - Organisations et activités dans les mosquées

Chaque mosquée dispose d'une organisation interne. Elle est gérée par plusieurs personnes. Ces gestionnaires sont différents en nombre, selon la taille et l'importance de la mosquée.

III.1. Activités religieuses

La mosquée est un lieu de culte islamique. Toutes les activités et pratiques de l'islam s'y déroulent. En premier lieu, c'est le lieu de confession. L'Homme qui est l'acteur principal de la religion et le fondateur des mosquées ; même s'il n'est pas musulman, mais désire le devenir est tenu de se présenter à la mosquée devant l'Imam et la communauté pour confesser sa foi. La mosquée devient en ce moment son deuxième foyer, dans lequel il a le droit d'y mener sa vie religieuse et sociale : faire sa prière, son mariage, les baptêmes de ses enfants, etc. Il est aussi de son devoir de protéger et d'entretenir ce lieu. La deuxième activité religieuse importante est la prière, pour laquelle la mosquée est initialement instituée. Elle est obligatoire, selon les principes de l'islam, pour tous les musulmans, cinq fois par jour : matin, l'après midi, coucher de soleil et la nuit. Cette répartition de la prière fait que, le musulman pratiquant fréquente plusieurs fois la mosquée. Les sunnites depuis les années 1970 ont instauré dans le mois de ramadan « *qiyaamu l-layli* », la veillée de nuit, de 24h à 3h du matin environ, pour prier et ce pendant les

primaires, de retour en Haute Volta en 1973, il s'oriente vers le commerce dans lequel il réussit. Ensuite, il fonda l'association Ibn Masoud en 2002.

dix derniers jours du mois de ramadan. Cette prière n'était pas pratiquée au Burkina Faso avant les sunnites ; c'est pour cela, qu'au début, certains musulmans étaient réticents. Mais, actuellement, cette veillée est observée partout, dans les grandes mosquées de la ville. C'est pendant ces dix derniers jours du mois de ramadan que certains font la retraite de prière dans les mosquées. C'est dans la mosquée aussi que les nouveaux candidats au pèlerinage à la Mecque apprennent aussi comment accomplir le pèlerinage à la Mecque, font les « *du`a* » avant et après le voyage sur les Lieux Saints de l'Islam. L'une des principales activités dans les mosquées est l'éducation islamique.

III.2. Activités éducatives

Elle s'est développée dans le monde musulman et a fait naître plusieurs types d'enseignements. Il en est aussi de l'école coranique et medersas à partir desquelles des hommes religieux, littéraires, philosophes et mêmes politiques ont été formés. Au Burkina Faso, particulièrement à Ouagadougou, les mosquées ont abrité ces types d'enseignement. Plusieurs écoles coraniques et medersas se sont localisées dans les mosquées. Il s'agit, par exemple, de l'école coranique du F. Elhadji Sawadogo Zubane au secteur 08 Gounghin, Elhadji Tapsoba Mohammadi au quartier Longhin, secteur 01, la medersa centrale de Ouagadougou, la plus connue et la plus grande de la ville, était dans la Grande Mosquée avant d'aller à la rue de la Palestine, quartier Tiedpalogo, secteur 1. Celle des Sunnites était aussi dans leur mosquée au quartier Zangouettin, secteur 05 avant d'être transférée à la rue Moogo Naaba I dans le quartier Saint Léon, secteur 01. D'autres medersas sont toujours dans des mosquées comme celle du quartier Gounghin, secteur 08 et celle de quartier Kamsaoghin²⁰, secteur 07. Pour des raisons pédagogiques, les fondateurs veulent transférer leurs écoles hors des mosquées mais les moyens font défaut, il existe très peu de vastes terrains au centre ville pour des écoles. Un autre type d'instruction religieuse pratiquée dans les mosquées est le *madjlis* (cercle d'étude). Cet enseignement, peut se dérouler partout où les intéressés jugent convenable. A Ouagadougou, dans les années 1960-1970 il se trouvait uniquement à la Grande Mosquée et pendant le mois du ramadan seulement. L'enseignement qui y était dispensé était le « *tafsiir* » (l'explication et commentaire du Coran). Le cours était assuré par MAIGA Ahmad de Sagabtenga. Actuellement, les cours sont

²⁰ La médersa de Kamsaoghin est une des premières medersas de Ouagadougou, elle a été construite vers 1962 par les musulmans du quartier.

dispensés par SANFO Abdourahman. A la fin des cours, les organisateurs préparent à manger, à boire et à faire un du'a. Une des activités sociales menées dans les mosquées par les musulmans.

III.3. Activités socio-économiques

En dehors de la prière, les mosquées sont des lieux où les musulmans font beaucoup de manifestations et d'activités: célébration de *Mouloud* (*Mawlidu N-nabawiyi* naissance de prophète), la nuit du destin (*laylat(u) l-Qadr*), célébrée au 27^{ème} jour du mois de jeûne de ramadan, les mariages, les baptêmes. De ce fait, elles sont souvent ouvertes, toute la journée, jusqu' à 20h, après la dernière prière, ce qui fait qu'elles sont fréquentées par des personnes de différentes catégories: enseignants d'écoles coraniques, élèves, voyageurs, riches et pauvres. Des mendiants y vont rester toute la journée pour quémander, surtout au moment des heures de la prière. Pendant la canicule, certaines personnes y viennent se protéger sous les arbres, sous les hangars jusqu'à la baisse de la température vers 16h au moment de la prière. Cette tolérance a permis à des personnes indésirables de fréquenter les mosquées et de commettre des torts contre ceux qui y vont pour prier. Chaque fois, il y a des vols des chaussures, de mobylettes, etc. Certaines personnes aussi la prennent comme un lieu d'hébergement et y passent des nuits.

Depuis une dizaine d'années on assiste à l'apparition des mosquées dans les structures sanitaires et pénitenciers, comme à l'hôpital Yalgado Ouedraogo, au centre médical d'Ahamadya au Camp Militaire Sangoule Lamizana et à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO). Ces mosquées, sont considérées comme des lieux de prière de proximité, destinés aux malades et à leurs accompagnants et à ceux qui y travaillent: médecins, infirmiers, gardiens, personnel d'entretien musulman, etc. Prier Allah, est aussi pour certains malades et leurs accompagnants une sorte de thérapie; ils vont dans les lieux de culte prier et demander au seigneur de les guérir. Les aumôniers aident également les accompagnants des malades, qui n'ont pas de parents proches à Ouagadougou, à enterrer leurs morts en cas de décès²¹. Ainsi, moralement, ils se réconfortent. Selon l'aumônier, certains malades lui apportent des ordonnances médicales pour qu'il les aide à les honorer. N'ayant pas de moyens, il soumet ces doléances à des bienfaiteurs nationaux et étrangers et souvent, elles trouvent satisfactions²². A la

²¹ Idem.

²² KOROGO Aboubacar, l'aumônier de l'hôpital Yalgado Ouedraogo. C'est un bachelier de la medersa centrale de Ouagadougou. Ouagadougou le 12 /03/2006.

MACO également, la mosquée sert à la prière pour permettre aux fautifs de se repentir grâce aux prêches et aux conseils des aumôniers.

Les mosquées sont aussi des lieux de commerce du fait qu'elles sont souvent proches des marchés. Comme celle de *Nabii Yaare*, la Grande Mosquée de Ouagadougou²³ et bien d'autres. Les abords des mosquées à Ouagadougou sont occupés, par des commerçants de divers articles. La Grande Mosquée de Ouagadougou, depuis 2005, présente une nouvelle caractéristique par la construction d'un long bâtiment en étage à ses côtés nord, ouest et sud. Le rez-de-chaussée est destiné au commerce. Au nombre de vingt neuf, les boutiques rapportent beaucoup d'argent à la Communauté Musulmane.

Les toilettes et latrines des mosquées sont fréquentées par des musulmans et des non musulmans, devenant ainsi comme un lieu public. L'usage était gratuit mais le fait que les fosses se remplissent vite et le montant des factures d'eau élevé, les responsables de certaines mosquées demandent aux usagers une contribution qui se situe entre 10 Fcfa et 25 Fcfa, selon les mosquées et à chaque usage. Dans les sept premiers mois de 1997²⁴, la recette de cette cotisation à la Grande Mosquée de Ouagadougou s'élevait à plus 350000 Fcfa. Ce qui permettait à la Communauté Musulmane de vider les latrines et d'honorer certaines factures du téléphone. Ainsi, la mosquée est un lieu de plusieurs activités : religieuses, sociales et économiques gérées par des personnes religieuses et non religieuses.

IV. Les acteurs et les gestionnaires des mosquées

Les mosquées sont gérées par plusieurs personnes. Il y a ceux qui s'occupent de la religion tels que l'*Imam*, le *Muezzin*, les *prêcheurs* et les *éducateurs*, ceux qui sont chargés d'entretenir, de surveiller le lieu, d'encaisser les quêtes et de veiller à la sonorisation et à l'éclairage.

IV.1. La fonction d'imamat

Le premier personnage de la mosquée est l'*Imam*, (celui qui est devant), le responsable. Sur le plan religieux, c'est celui qui dirige la prière islamique. Ce qui justifie son statut de premier responsable. Dans toute mosquée, il y a l'*Imam* principal; connu dans le milieu musulman à Ouagadougou par les noms suivants : l'*Imam* principal pour les

²³ Du fait que beaucoup de marchés ont des mosquées et on a tendance à dire qu'il n'y a pas un marché à Ouagadougou sans mosquée.

²⁴ Archive de la Communauté Musulmane

francophones, *Limam raatib*²⁵ pour les morephones musulmans. Il est secondé par un ou plusieurs adjoint(s) appelés *naa'ib*. Au Burkina Faso, l'Imam principal de la Grande Mosquée de Ouagadougou est le « *Grand Imam* » et doyen des imams²⁶. Les premiers imams ont fréquenté des écoles coraniques. Sur cent (100) imams que nous avons recensés, cinquante ont fréquenté l'école coranique, trois d'entre eux se sont spécialisés en *Tafsir* (science de l'exégèse et du commentaire du Coran). Parmi eux, neuf ont fréquenté des medersas après leurs études à l'école coranique et ont le Certificat d'Etudes Primaires. Seize imams ont le Brevet d'Etudes du Premier Cycle Arabe, quatorze le Bac arabe et vingt ont des licences dans différentes études arabes et islamiques. L'Imam de la Grande Mosquée de Ouagadougou, Sana Aboubakar est un licencié de la faculté de da'wa (appel islamique) de l'Université Islamique de Médine. L'Imam de la mosquée de Tidjanya au quartier Hamdoulaye, le Cheikh Doukoure est Docteur en Théologie de l'Université Islamique de Médine. Sur cette évolution intellectuelle au niveau des Imams, le Secrétaire Général du Mouvement s'exprime ainsi « *nous devons permettre aux jeunes diplômés de se valoriser, on doit les encadrer parce que nous ne resterons pas éternellement aux postes de responsabilité ; sept étudiants licenciés de l'Université islamique de Médine sont présentement des Imams chez nous* ». ²⁷ En dehors de la direction de la prière, l'Imam assume d'autres fonctions : il prêche, baptise les nouveaux nés, au septième jour de leur naissance et célèbre également les mariages. Sa médiation est aussi sollicitée dans les conflits familiaux, de quartiers, voire nationaux. En 2001, les deux Imams Doukoure et Sana ainsi que les responsables de l'Eglise ont participé à l'organisation de la journée nationale de pardon initiée par le gouvernement burkinabé. Des personnes de toutes les religions et de couches sociales viennent demander aux imams des bénédictions (*du`a*) dans les situations de bonheur ou de malheur. Ainsi, la fonction d'imamat dépasse la religion et de ce fait, elle est plus importante et plus considérable aux yeux des musulmans. Bien que l'imam ne bénéficie pas d'une rémunération, le titre est convoité du fait qu'il procure à la personne désignée un statut de responsabilité. Celle-ci devient consultante dans différents sujets concernant sa communauté. Cette situation fait qu'il est difficile d'être imam. Si la mosquée se trouve dans une cour privée, c'est le propriétaire qui est en général l'imam sauf s'il ne veut pas, ou s'il est incapable, parce

²⁵ L'expression est arabe mais il fait partie du vocabulaire religieux au Moogo.

²⁶ Statut de la Communauté Musulmane, Titre X. article 55.

²⁷ Dipama, Issaka, *Secrétaire Général du Mouvement Sunnite*, Ouagadougou le 01/09/2005

qu'il ne sait pas lire le Coran. Dans ce cas, il désigne lui-même un autre imam. Les imams des mosquées de quartiers sont désignés par les musulmans de la localité. L'imam peut hériter aussi du titre. Toutefois cette dernière procédure tend à disparaître bien que difficilement. Dans la Grande Mosquée de Ouagadougou et du Mouvement Sunnite, les imams sont nombreux parce qu'ils habitent loin des mosquées et qu'il faut aussi partager le pouvoir afin de satisfaire d'autres personnes et également éviter de donner trop de pouvoir à une seule personne. A la Grande Mosquée, il y'a un Grand imam qui dirige la prière du vendredi, un (1) imam pour la prière du matin (*subh*), un imam pour la prière de la mi-journée (*zuhr*) (entre 13h30 et 14h), un imam pour la prière de l'après-midi (*asr*) (entre 15h30 et 16h), un autre pour les prières de *maghrib* entre (18h et 18h30) et de *išaa'u* (entre 19h et 19h30). La seconde fonction principale dans les mosquées est celle du muezzin (*lāndānā* en langue moore).

IV.2. La fonction du muezzin

C'est le muezzin qui surveille les heures de la prière, appelle à la prière, cinq fois par jour à des heures fixées. La plupart des muezzins âgés de Ouagadougou n'ont pas fréquenté une structure d'enseignement bien qu'ils occupent une fonction importante. Quelques uns ont été à l'école coranique. Parce que l'appel à la prière n'exige pas une connaissance élevée, il suffit de pouvoir mémoriser le « *'aḏān* » (le texte de l'appel à la prière) et la « *'iqaamat(u)* » (le texte de l'appel pour le début de la prière). La plupart d'entre eux étaient pauvres. Actuellement, on assiste à une amélioration de la vie et de la formation des *muezzins*. Parmi les jeunes, il y'a ceux qui ont un niveau élevé dans les études acquis dans des écoles coraniques, d'autres ont fréquenté la medersa jusqu'au niveau de la terminale. Un des muezzins de la Grande Mosquée de Ouagadougou est même *hāfīz* (celui qui a mémorisé le Coran), un niveau d'étude qui dépasse celui de certains Imams. Cette mutation s'explique par l'influence des prêches qui montrent l'importance du muezzin. C'est le moyen aussi le plus facile pour être membre d'une association islamique. La fonction du muezzin n'est pas convoitée comme l'imamat. Il est toujours désigné soit par celui qui a financé la construction de la mosquée soit par l'Imam ou par la communauté musulmane du quartier. Dans les petites mosquées, il y'a habituellement, un muezzin et son adjoint. A la Grande mosquée de Ouagadougou, il y en a plusieurs : un pour le matin, un pour les deux prières de l'après-midi, un

pour les deux dernières prières du soir²⁸. A la grande mosquée des sunnites, il y a un muezzin le matin, un dans l'après-midi et un le soir²⁹. Dans certaines mosquées le muezzin s'occupe de l'entretien du lieu³⁰.

IV.3. L'entretien et gestion de la mosquée

L'entretien des mosquées est permanent parce que le lieu est toujours fréquenté. Dans les petites mosquées, c'est le gardien qui s'occupe en même temps de l'entretien. Mais, dans les grandes mosquées, plusieurs personnes s'occupent de cette activité. A la Grande Mosquée de Ouagadougou, trois hommes balaient la salle de prière des hommes et deux femmes s'occupent de la propreté de celle des femmes. Pour les toilettes et les latrines deux hommes s'occupent de celles des hommes, et deux filles de celles des femmes. Tous les vendredis, vingt femmes viennent volontairement nettoyer la salle de prière. Au début du mois de jeûne de ramadan, des hommes et des femmes viennent laver la mosquée. Dans le règlement intérieur du Mouvement Sunnite, il est dit que l'entretien de la mosquée «*incombe à tous les fidèles qui doivent participer financièrement, matériellement ou par leurs conseils à la propreté matérielle et rituelle*»³¹. Ainsi dit, tous les fidèles doivent entretenir et surveiller le lieu. Quant à la surveillance des mosquées, habituellement, il y a un seul gardien dans les petites mosquées parce que l'édifice n'est pas grand, et il s'y trouve rarement des objets de grande valeur qui puissent attirer des cambrioleurs. Dans les grandes mosquées, ils sont nombreux du fait qu'il y a beaucoup d'activités et d'objets variés. A la Grande mosquée, il y a dix gardiens : quatre pour la nuit et six pour le jour, indépendamment des vingt personnes formées pour la sécurité. Chez les sunnites, il y a deux gardiens, un le jour et l'autre le soir. Des enfants viennent surveiller les chaussures pendant les heures de prière afin d'éviter que les petits délinquants ne viennent les voler. En ce qui concerne la caisse, dans la plupart des mosquées, elles sont confiées à une personne et à deux adjoints. Leur tâche consiste à encaisser les quêtes faites dans les mosquées et les dons que les gens viennent faire. Quant à la rémunération de ceux qui y travaillent, la Communauté Musulmane a prévu une aide mensuelle. Cette aide est loin d'être à la hauteur des

²⁸ Sana, Moussa, *Gardien et homme d'entretien à la Grande Mosquée de Ouagadougou*, le 05/08/2005.

²⁹ Dipama, Issaka, *Secrétaire du Mouvement Sunnite*, Ouagadougou le 01/09/2005.

³⁰ Dans le statut précédant de la Communauté Musulmane, il était dit que le muezzin peut aider à nettoyer la mosquée mais, cette partie a été supprimée purement et simplement en 2004 lors du renouvellement du bureau national.

³¹ Chapitre II, Article 12.

services rendus mais leur foi et le manque d'autres sources de revenus expliquent leur attachement au service de la mosquée. Dans les petites mosquées, il n'y a pas de rémunération sauf pour le gardien.

Conclusion

La mosquée est le lieu de culte par excellence des musulmans. Elle est l'une des manifestations architecturales des musulmans. Ayant pris naissance à Médine (Arabie Saoudite), elle a bénéficié des apports de diverses cultures des peuples qui ont embrassé l'Islam, notamment les Perses, les Turcs et ceux du monde gréco-romain « *Au point que les historiens ont parfois hésité, face à certains vestiges, entre des productions chrétiennes, ghassanides ou musulmanes. L'islam n'a donc pas constitué une rupture brutale avec les traditions antiques* »³².

Du fait que Ouagadougou, la capitale du pays, reçoive beaucoup de monde de régions, pays, cultures, tendances religieuses, différents, ses mosquées sont de types variés. Mais on est passé des mosquées tracées au sol et limitées par des pierres aux mosquées construites en étage ayant des minarets différents, de type maghrébin et soudanais. Il s'agit là d'un signe de développement de l'Islam et du niveau de vie de la population. Cette amélioration de la vie a amené des nationaux à construire des mosquées comme le font les personnes étrangères par le biais des Associations et des O.N.G.

La mosquée, en outre est un lieu où les musulmans mènent beaucoup d'activités : religieuses, éducationnelles, socio-économiques. Ainsi, elle est un tout pour les musulmans pratiquants. Les désœuvrés, les retraités, les commerçants et les marabouts s'y rencontrent aussi pour passer leur temps et organiser différentes activités rémunératrices. Ainsi, elle est un centre religieux, d'information et de commerce pour les musulmans. Si elle est organisée et bien gérée, elle peut générer beaucoup de ressources financières et participer à la lutte contre la pauvreté.

³² Stierlin, Henri, *L'architecture islamique*, P.U.F, 1993, p.27.

Sources et bibliographie

I. Sources orales

Nom	Prénom	Fonction	Age	Date d'enquete	Lieu d'enquête
BANDE	Mahamoudou	Enseignant prêcheur. Membre de la C.M.B.F. ³³	52ans	20/08/2005	Ouagadougou
Ehdadji CONGO	Hamado	Commerçant. Membre de la C.M.B.F.	72 ans	12/06/2004	Ouagadougou
Ehdadji CONGO	Idrissa	Commerçant. Imam à la Patte d'Oie	37ans	18 /08/2004	Ouagadougou.
COMPAORE	Aboubacar	Aumônier Militaire	37ans	06/08/2005	Ouagadougou
KARABINTA	Harouna	Architecte	45ans	10/03/2005	Ouagadougou
KOROGO	Aboubakar	Aumônier	35 ans	10/03/2005	Ouagadougou.
OUEDRAOGO	Aboubacar	Secrétaire permanent de la C.M.B.F.	35ans	07/02/2006	Ouagadougou.
OUEDRAOGO	Ibrahim	Commerçant. Responsable à l'organisation de A.I.T. ³⁴	52ans	05/04/2006.	Ouagadougou.
OUEDRAOGO	Saïdou Sasse Naaba	Retraité. Membre de la Commission domaniale de la C. M. B. F	70ans	07/01/2006	
DIPAMA	Issaka	Secrétaire général du M. S. B. F. ³⁵	?	01/09/2005.	
YIENDREBEOG O	Abdou Moumin	Commerçant un des Imams de la C.M.B.F	50ans	07/02/2006.	
TIEMTORE	Mohammad	Imam à Hamdoulaye	?	09/08/2005.	Ouagadougou
GARPENE	Abourahman	Commerçant. Prêcheur	?	09/06/2006.	
ZOUNGRANA	Adama	Enseignant et Imam	?	08/07/2006	Ouagadougou.

II. Imprimés

A. Association de la Communauté Musulmane. Récépissé n° 38/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC 21/ janvier 2005.

- Règlement intérieur de la Communauté Musulmane du Burkina Faso
- Statut de la Communauté Musulmane du Burkina Faso

B. Mouvement Sunnite du Burkina Faso

- Règlement intérieur des mosquées.
- Règlement intérieur des medersas

³³ Communauté Musulmane du Burkina Faso.

³⁴ Association Islamique de la Tidjaniya

³⁵ Mouvement sunnite du Burkina Faso.

C. Association Islamique de la Tidjaniya. Récépissé 97-023/MATS/SG/DGAT/DLPAJ

- Statut de l'Association Islamique de la Tidjaniya
- Règlement intérieur de l'Association Islamique de la Tidjaniya

III. Bibliographie

- Audouin, Jean et Deniel, Raymond, *l'islam en Haute Volta à l'époque coloniale*, Editions de L'Harmattan et INADES- Edition, 1978, 129 p.
- Cresswell, Robert, *Eléments d'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 1975, T II, 283 p
- Diallo, Hamidou, *Les fulbe de Haute Volta et les influences extérieures de la fin du XVIII è à la fin du XIXè siècle*. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris I, 215p.
- Georges, Marçais, *l'art musulman*, Paris, Quadrige/P.U.F, 1981, 187p.
- Stierlin, Henri, *L'architecture islamique*, Paris, P.U.F, 1993, 127 p.
- Institut des sciences des sociétés, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, Ouagadougou, édition de 2006, C.N.R.S.T, 277p.
- Goumgnimbo, Moustapha et Hien, Pierre Claver, *Monographie de Koulouba : Recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*. Ouagadougou, édition de 1999 C.N.R.S.T, 78p.
- Kouanda, Assimi, *Les Yarse : fonction commerciale, religieuse et légitime culturelle dans le pays moaga (Evolution historique)*, thèse de doctorat 3^{ème} cycle. Paris I, 1984, 365P
- Ouedraogo, Adama, « l'enseignement de l'Arabe et de l'islam en pays mossi (Haute Volta/ Burkina Faso) ». Thèse unique, Université Paris X Nanterre, 1996, 435 P.
- Ouedraogo, Adama, « Pénétration et pratique de l'islam dans le département de Soaw, province de Bulkiemde », Burkina Faso, Cahier de CERLESHS N° 25 2006 Université de Ouagadougou.
- Simpore, Lassina, « Elément du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo », Thèse de Doctorat unique, Université de Ouagadougou, 2005, T. I et T. II 742 P
- Tamsir Niane, Djibril, *Le Soudan occidental, au temps des grands empires XI-XVI siècle*, Présence africaine, 1975, 271p.
- Triaud, Jean Louis, *Islam et Sociétés soudanaises au Moyen Age*, Ouagadougou, 1973, 238p.
- Van Duc, Juliette, « Un exemple d'architecture vernaculaire », Dans Burkina Faso cent ans d'histoire 1895-1995, p. 2070, T.2.

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Vécus, représentations et culturalité

Dalila SAMĀĪ-HADDADI . Ourida BELKACEM . Moncef MAHWACHI
Sidi Mohamed LAKHDAR-BARKA . Dalila BELKACEM . Ammara BEKKOUCHE
Slimane BOUMEDIENE . Sory BALDE . Karima AÏT DAHMANE
Abdelala BOUNOUH . Wajih GUEHRIA

In memoriam

Mahfoud Kaddache (1921-2006), par Fouad SOUFI
Joseph Ki-Zerbo (1922-2006), par Adebayo OLUKOSHI
Pierre Vidal-Naquet (1930-2006), par Gilles MANCERON
Mostefa Lacheraf (1917-2007), par Omar LARDJANE

- POSITION DE RECHERCHE
- COMPTES RENDUS DE LECTURE
- REVUE DES REVUES



11^e année - n° 37

Juillet - Septembre 2007